

**NATIONS UNIES
HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES
AUX DROITS DE L'HOMME**

**PROCEDURES SPECIALES DU
CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME**

**UNITED NATIONS
OFFICE OF THE UNITED NATIONS
HIGH COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS**

**SPECIAL PROCEDURES OF THE
HUMAN RIGHTS COUNCIL**

Mandat de la Rapporteuse spéciale sur l'indépendance des juges et des avocats

REFERENCE: AL G/SO 214 (3-3-16)
MUS 1/2012

4 janvier 2012

Excellence,

J'ai l'honneur de m'adresser à vous en ma qualité de Rapporteuse spéciale sur l'indépendance des juges et des avocats conformément à la résolution 60/251 de l'Assemblée générale et la résolution 17/2 du Conseil des droits de l'homme.

Par la présente lettre, je souhaiterais transmettre au Gouvernement de votre Excellence, pour votre information, une communication envoyée au Directeur Général de la Communauté de Développement d'Afrique Australe le 29 décembre 2011.

Veillez agréer, Excellence, l'assurance de ma haute considération.

Gabriela Knaul
Rapporteuse spéciale sur l'indépendance des juges et des avocats